



***ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DES ACTIONNAIRES***

---

*22 MAI 2015*

# Résolutions 1, 3 et 4

- Approbation des comptes annuels
- Approbation des comptes consolidés
- Absence de conventions réglementées

# Résolution 2

- Affectation du résultat
  - Proposition d'un dividende de 2,50 €, inchangé par rapport à 2014
  - Mise en paiement dès le 28 mai 2015

# Résolution 5

- Renouvellement de l'autorisation d'un programme de rachat d'actions
  - Prix maximum d'achat : 140 € par action
  - Achats limités à 10 % du capital
  - Non applicable en période d'offre publique

## Résolution 6

- Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 à M. Jean-Dominique Senard, Président de la Gérance

# Résolutions 7 et 8

- Nominations de membres du Conseil de Surveillance
  - Renouvellement du mandat de Madame Barbara Dalibard
  - Première nomination de Madame Aruna Jayanthi

# Résolution 9

- Autorisation de réduire le capital
  - Par annulation d'actions détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale
  - Dans la limite de 10 % du capital social
  - Durée de l'autorisation : 18 mois

# Résolution 10

- Mise à jour dans les statuts de la date limite d'établissement de la liste des personnes pouvant participer aux assemblées générales ("record date")



# Résolution 11

- Pouvoirs pour formalités